

Les actions de prévention conduites sur la commune de ST Georges de Mons découlent d'une prise de conscience environnementale qui a probablement été boostées par les lois Grenelle, même si elles existaient avant. Ces lois ont eu le mérite de fixer les objectifs, ensuite, des structures comme le VALTOM ont permis de structurer une démarche pour tenter d'atteindre ces objectifs, c'est le cas du dispositif Organicité, initié par le VALTOM et son Président Laurent BATTUT.

Ensuite, une fois la démarche structurée, les collectivités locales se la sont appropriées et l'ont déclinée sur le terrain grâce au SICTOM Pontaumur-Pontgibaud et la commune de St Georges.

En 2012, les élus de St Georges se sont donc immédiatement positionnés pour s'inscrire dans la démarche Organicité du VALTOM, aidés par le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud pour mettre en œuvre ce dispositif.

Si les élus de St Georges ont été sensibles à cette action, c'est avant tout parce qu'elle permettait de faire participer un maximum de personnes, du citoyen lambda aux professionnels, en passant par les enfants des écoles, la collectivité à travers ses agents et ses élus, le milieu agricole etc...

Ensuite il nous est apparu que la réduction des biodéchets était un axe qui pouvait motiver et intéresser l'ensemble des acteurs. En premier lieu, l'objectif était de réduire de façon significative l'apport de biodéchets en déchèterie ou mélangé avec les ordures ménagères. Le but est de contribuer, même modestement, à la maîtrise des coûts de collecte et de traitements des déchets en général et de ce type de déchets en particulier (ces coûts sont clairement explicités dans le dernier Mag du SICTOM).

Donc concrètement, les acteurs qui se sont engagés dans la démarche sont :

- Le magasin SUPER U dont les gérants Mr et Mme Turpin se sont fortement impliqués avec une démarche gagnant/gagnant. La réduction de ces biodéchets a permis de diminuer les coûts de collecte (relation professionnel/Sictom), la collectivité fournit le broyat et récupère le compost pour ces plantations (relation collectivité/professionnel).
- La collectivité elle-même à travers :
- Le compostage des déchets de la cuisine centrale : les élèves se sont impliqués et sous la houlette de Stéphanie et des agents des cuisines, ont évité de gaspiller la nourriture, ont débarrassé les assiettes, pesé les déchets et versé dans les composteurs.
- Les agents techniques se sont fortement impliqués dans la réussite. Pour composter correctement, il faut du broyat issu du broyage des branches élaguées sur les espaces communaux. Ce même broyat peut également être utilisé pour le paillage des plantations ce qui limite à la fois l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes. Là aussi il y a une forme gagnant/gagnant, avec d'un côté le coût engendré, bien sûr par le travail supplémentaire demandé aux agents, mais avec la contrepartie de ne plus acheter le compost, le paillage et de limiter la consommation de l'eau et de l'utilisation de produits comme les herbicides.
- -Les écoles à travers une sensibilisation des enfants dans le cadre d'une action conduite par le VALTOM. C'est un axe très important car on imagine qu'en sensibilisant les enfants, ils seront de bons ambassadeurs auprès de leurs familles. Des actions particulières ont aussi été menées dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires).
- Une autre action entre agriculteurs et collectivité est très significative.
- La commune de St Georges tond près de 10ha en haute saison et si l'on déversait ces déchets verts en déchèterie, cela correspondrait à un volume très important. Fort de ce constat, un partenariat avec certains agriculteurs nous permet de valoriser ces déchets par la formule du cocompost (mélange de gazon de fumier). Là aussi c'est gagnant /gagnant, d'un côté réduire les apports en déchèterie donc participer à la maîtrise des coûts et côté agriculteurs, profiter de cette matière azotée pour limiter les intrants chimiques. La collectivité participe donc modestement à une agriculture plus respectueuse de la nature.
- Une action a également été mise en place au camping municipal où il est proposé aux vacanciers de participer à la démarche en compostant leurs biodéchets. Cette action a davantage un aspect pédagogique et une image de marque pour un public extérieur au territoire.
- Ensuite il y a les actions menées auprès des particuliers, que ce soit avec le compostage au pied d'immeubles ainsi que toutes les sensibilisations du jardinage au naturel conduites par le SICTOM.

- En résumé pour conduire une telle démarche, il faut arriver à mobiliser un maximum d'acteurs et que chacun y trouve un intérêt ou une motivation. Il faut aussi se faire aider car les choses ne s'inventent pas et nous remercions les bureaux d'études qui nous accompagnent Charles Brault et le maître composteur Pierre Feltz.

Voilà comment TF1 s'est retrouvé à St Georges de Mons et a réalisé ce documentaire que vous pouvez voir sur « MYTF1 » journal de 20h du 31 janvier 2017.